ANNONCES LEGALES

JOURNAL HABILITÉ À RECEVOIR LES ANNONCES LÉGALES SUR L'ARRONDISSEMENT DE LIBOURNE ET LE DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

AVIS AU PUBLIC
COMMUNE DE SAINT-SULPICE ET CAMEYRAC

ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE
Au PLAN LOCAL D'URBANISME en cours de révision
Et à la CREATION DE PERIMETRES DELIMITES DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES

Par arrêté n°2019.9.7 en date du 23 septembre 2019, le maire de St Sulpice et Cameyrac a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le plan local d'urbanisme en cours de révision et la création des périmètres délimités des abords de l'église de Cameyrac, de l'église St Roch et de la croix du cimetière.
A cet effet, M. Joseph PICO, exerçant la profession d'officier de l'armée de terre à la retraite, a été désigné par le Président du tribunal administratif de Bordeaux comme commissaire enquêteur.
L'enquête se déroulera à la mairie de St Sulpice et Cameyrac du lundi 9 décembre 2019 au jeudi 9 janvier 2020 inclus aux horaires d'ouverture suivant : du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, les vendredis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, et le samedi 14 décembre 2019 de 10h à 12h.
M. le commissaire enquêteur recevra en mairie dans la salle de réunion du 1er étage, aux jours et aux horaires suivants :
- Le lundi 9 décembre 2019 de 9h à 12h,
- Le samedi 14 décembre 2019 de 10h à 12h,
- Le vendredi 20 décembre 2019 de 15h à 18h,
- Le lundi 30 décembre 2019 de 9h à 12h,
- Le jeudi 9 janvier 2020 de 15h à 18h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de plan local d'urbanisme en cours de révision pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie, 21 avenue de l'hôtel de ville, 33450 St Sulpice et Cameyrac, et par courriel en précisant en objet « enquête publique «, à l'adresse suivante mairie@saintsulpiceetcameyrac.fr.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés à la mairie à l'issue de l'enquête.

Le Maire
Pierre JAGUENAUD

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CASTILLON-PUJOLS

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
PROJET DE MODIFICATION DU PLAN LOCAL

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE LIBOURNE

Par jugement en date du 12 Novembre 2019 le Tribunal de Grande Instance de Libourne a prononcé la conversion de la procédure de redressement judiciaire en liquidation judiciaire de : Monsieur Jean-Pierre LOSTE - 5 La Prévôté - 33240 PERISSAC.
Liquidateur :
Maître HIROU, 6/7 Boulevard Aristide Briand 33500 Libourne.

Le greffier.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Mathieu BARON, Notaire à GALGON, le 07 Novembre 2019, il a été constituée la société civile dénommée «SCI MARCH'IMMO», siège social : SAINT MICHEL DE FRONSAC (33126), 10 QUEYREAU OUEST.
Capital social : 200,00 €, en apports en numéraire
Objet social : la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, ainsi que la vente occasionnelle desdits biens
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation
Cessions de parts soumises à l'agrément de la gérance.
Nommés premiers gérants de ladite société : - Monsieur Jean-Patrice MARCHIVE, Né à LIBOURNE (33500), le 18 mars 1957, demeurant à SAINT MICHEL DE FRONSAC (33126), 10 Queyreau Ouest. - Madame Sandra DELMONT, Née à LIBOURNE (33500), le 13 juin 1974, demeurant à SAINT MICHEL DE FRONSAC (33126), 10 Queyreau Ouest.
Immatriculation auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de LIBOURNE.

Pour avis.

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE LIBOURNE

Par jugement en date du 12 Novembre 2019 le Tribunal de Grande Instance de Libourne a prononcé la liquidation judiciaire de : Association FORMATEK - Immeuble Combes - 9 Avenue de l'Isle - 33230 GUITRES.
Liquidateur :
Maître HIROU, 6/7 Boulevard Aristide Briand 33500 Libourne.

Le greffier.

AVIS DE CONSTITUTION

La Société par Actions Simplifiée Unipersonnel (S.A.S.U) Européenne Services située à l'Avenue du Général de Gaulle, Résidence Peyronneau, Bâtiment B1 Appt 67 à Libourne (33500), au capital de mille euros et au Siret en cours déclare sa création en assemblée extraordinaire du 04 novembre 2019 dont l'activité principale sera les prestations de service dans les travaux viticoles.
Lors de cette même assemblée, Monsieur Fouad HABACH, né le 09/09/1973 en France à Sainte-Foy-la-Grande, demeurant Avenue du Général de Gaulle, Résidence Peyronneau, Bâtiment B1 Appt 67 à Libourne (33500), de nationalité française, est nommé aux fonctions de Président de la SASU Européenne Services pour une durée indéterminée. Durée 99 ans. Immatriculation au RCS de Libourne.

SCI STEVIDAMI
SCI au capital de 1 000 €
Siège social : Canton Jean Gué Sud
33500 LALANDE-DE-POMEROL
RCS de LIBOURNE 492 279 047

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE LIBOURNE

Par jugement en date du 12 Novembre 2019 le Tribunal de Grande Instance de Libourne a prononcé la clôture de la liquidation judiciaire pour extinction du passif de : Monsieur Louis CASSIUS - 7 Allée François Dalau - 33710 BOURG SUR GIRONDE.

Le greffier.

TRANSFERT SIEGE

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 12/11/2019, la société SUD OUEST CONTROLE, Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de contrôle de marchandises, au capital de 2.000 euros, 803 339 761 RCS BORDEAUX, a décidé de transférer le siège social initialement fixé 5 chemin de Jean Pan, 33450 SAINT-LOUBES, au 641 route de Benzin, 40390 SAINTE MARIE DE GOSSE.
Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE LIBOURNE

Par jugement en date du 12 Novembre 2019 le Tribunal de Grande Instance de Libourne a prononcé la liquidation judiciaire de : S.C.I. MAGESTEL - 1 Rue Mortefond - 33390 BERSON.
Liquidateur :
Maître HIROU, 6/7 Boulevard Aristide Briand 33500 Libourne.

Le greffier.

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 13/11/2019, il a été constitué une SASU dénommée :

annexe 75-2

P08 LER-